

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 12 juin 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau
M. Sylvain Côté
Mme Patricia Gardner

Mme Christiane Paquet
M. Gaby Côté

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR LUNDI 12 JUIN 2023

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1. Séance ordinaire du 8 mai 2023
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1 Rapport du maire
 - 8.1.1. Activités mensuelles
 - 8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.2.2. Frais de déplacement des inspecteurs
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Embellissement
 - 8.5. Famille et Aînés
 - 8.6. Voirie
 - 8.7. Urbanisme et Environnement
 - 8.8. Loisirs et Fond de développement
 - 8.9. Eau potable et Eaux usées
 - 8.10. Réseau Biblio et Culture
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) (s/o)
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
 - 10.1.2. Présentation des salaires
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1 Démission du conseiller poste no 4
 - 11.2 Élection partielle le 13 août 2023
 - 11.3. Inscription au congrès FQM
 - 11.4. Politique de la famille / Naissance de bébé Victor Nathaniel Paré
 - 11.5. Adjudication de la soumission pour l'asphalte chemin Bulwer
 - 11.6. Archives / Autorisation de la destruction des documents
 - 11.7 Ministère des Transports (MTQ) pont sur la rue Principale / installation de panneaux d'arrêts
12. Période de questions
13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

3. VISITEURS

Aucun

20230601

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2004-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20230602

5.1. Séance ordinaire du 8 mai 2023

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

La démolition de la cheminée au Centre Saint-Martin est retardée
Suivi du projet paysage
Sûreté du Québec, surveillance policière dans la municipalité

20230603

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 12 juin 2023.

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire

8.1.1. Activités mensuelles

Monsieur le Maire fait mention des différentes rencontres auxquelles il a assisté, soit le comité d'administration pour Acti-Bus, présence au lancement du Comité jeunesse de la MRC de Coaticook, OBNL pour les logements, lancement de la revue Vision et Récupération Estrie.

8.2. **Dépôt des rapports des inspecteurs** **Rapport de l'inspecteur municipal**

Monsieur Gilles Gendron, inspecteur en voirie, dépose le rapport de l'inspecteur municipal et en énonce les grandes lignes, les montants dépensés en voirie depuis le début de l'année, un accrochage avec le camion Dodge RAM, ponceaux chemin Bulwer et chemin Sawyerville ont été changés, l'abat poussière prévu le 9 juin a été annulé (trop de pluie), plainte de poussières de la Bergerie en herbe, changement de lampe UV par Aquatech, proposition de changer une pompe ce qui pourrait enrayer les problèmes de pompe doseuse, égouts problème de flotte, une première tonte des pelouses a été fait, il reste quelques contours, suivi pour le remplacement des bancs des estrades au Parc des Sables, voir à l'emplacement de la station de réparation de vélo au Parc du Vieux-Moulin.

8.2.1. **Frais de déplacement des inspecteurs**

Aucun

8.3. **Sécurité publique**

Aucun

8.4. **Embellissement**

Le projet Halte paysage suit son cours, tel que prévu sur une partie du terrain de monsieur Rhéal Rouleau.

8.5. **Famille et Aînés**

Aucun

8.6. **Voirie**

Aucun

8.7. **Urbanisme et Environnement**

Aucun

8.8. **Loisirs et Fond de développement**

La conseillère Patricia Gardner informe les membres du conseil qu'il y a eu beaucoup de participations à la vente de garage et il y aura un évènement de création nature le 9 et 10 juillet 2023.

8.9. **Eau potable et eaux usées**

Monsieur le maire informe les membres du conseil d'une rencontre prochaine avec les ingénieurs au sujet de la station de chloration.

8.10. **Réseau Biblio et Culture**

Le conseiller Sylvain Côté demande s'il est possible d'installer une petite table dans l'entrée de la bibliothèque près du guichet. Le maire demande à la direction générale d'assurer le suivi avec Annick Paré, bénévole de la bibliothèque, sur le réaménagement des locaux.

10. Présentation et adoption des comptes

20230604

10.1. Présentation des comptes à payer

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles au montant de 11 937,30 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 222 386,72 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230605

10.1.1. Présentation des salaires, frais de déplacements

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de mai 2023 au montant de 16 296, 37 \$ et les frais de déplacements au montant de 165,98 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

20230606

11.1. Démission du conseiller poste no 4

ATTENDU QUE le conseiller n° 4, M. Jonathan Henri a remis sa démission au conseil, effective le 5 juin 2023;

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU QUE la démission soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230607

11.2. Élection partielle le 13 août 2023

ATTENDU QUE le poste de conseiller no 4 doit être comblé dans les quatre (4) mois suivant sa vacance;

ATTENDU QUE les vacances de la directrice générale sont prévues à la fin du mois d'août;

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU de fixer la date des élections partielles au dimanche 13 août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230608

11.3. Inscription au congrès FQM

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU d'autoriser les inscriptions de la conseillère Patricia Gardner et du conseiller Gaby Côté au congrès de la FQM et que la municipalité défraie tous les coûts reliés à ce congrès, soit l'hébergement, les repas et les frais de déplacements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230609

11.4. Politique de la famille / Naissance de bébé Victor Nathaniel Paré

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU de remettre la somme de cent dollars (100 \$) à Catherine Parent pour la naissance de Victor Nathaniel Paré, en vertu de la politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230610

11.5. Adjudication de la soumission pour l'asphalte chemin Bulwer

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues et qu'elles sont conformes ;

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU que le contrat pour une partie d'asphalte sur le chemin Bulwer soit octroyé à Pavages Maska inc. au montant de 240 062,88 \$ taxes incluses, tel que soumis.

Que cette dépense soit effectuée avec le programme de subvention la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230611

11.6. Archives / Autorisation de la destruction des documents

ATTENDU QUE L'Archiviste Michel Hamel dépose la liste des documents à détruire aux membres du conseil datée du 8 juin 2023 et demande l'autorisation de destruction de ces documents ;

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale de la municipalité de Martinville a procédé à la destruction des documents listée dans le document présenté par L'Archiviste Michel Hamel le 8 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230612

11.7. Ministère des Transports (MTQ) pont sur la rue Principale / installation de panneaux d'arrêts

Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau Appuyé par la conseillère Christiane Paquet

ET RÉSOLU d'accepter la proposition du Ministère des Transports (MTQ) en ce qui concerne l'installation de panneaux d'arrêt à l'intersection de la route 208 et 251.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune question

20230613

13. Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet Appuyé par le conseiller Gaby Côté

QUE la séance soit levée à 21 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

“Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.”